

**portant validation du devis concernant l'acquisition de protection de poteaux
au Gymnase Allée des soupirs pour la Société IDEQUIPE SPORT**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°DEV-02476 de la Société IDEQUIPE SPORT concernant l'acquisition de
protection de poteaux au Gymnase Allée des Soupirs

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société IDEQUIPE SPORT concernant l'acquisition de
protection de poteaux au Gymnase Allée des Soupirs d'un montant de 6 939.00 € HT.

A Bernay, le 20 mars 2026

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 24/03/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

